

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Tracteur agricole</b>	Marque <b>BUCHER</b>	Désignation du type / Signe de reconnaissance. <b>B 1500 *)</b>	Dossier-type <b>N° 1757</b>
---------------------------------------	-------------------------	--	--------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "B 1500" devant volant s/plaque constr. Exécution avec moteur "OPEL" \*)  
 N° de châssis frappé A l'arr. du vhc. sur carter pont arrière, à gauche, sous siège conducteur  
 N° de moteur frappé A droite, sur carter vilbrequin, à côté de la pompe à essence  
 Constructeur du châssis BUCHER GUYER AG., NIEDERWENINGEN (ZII) CH  
 Constructeur du moteur ADAM OPEL AG., RUSSELSHEIM (D)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type OPEL 1,5 L. Genre en ligne OHV Carburant benzine Nombre cyl. 4 Temps 4 Alésage 80 mm. Course 74 mm. CV-impôt 7,578 Cylindres totaux 11488 cm³ CV. frein 25 Refroidissement eau Empl. du moteur à l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied: Mécanique, à disques, sur arbre de ritzel / roues arrières. 2. Frein A main: Mécanique, à disques, sur arbre de ritzel / roues arrières. 3. Frein Indép.s.ch.roues: Par pédales sép. Frein de remorque --- Direction au centre - guidage double Crochet de remorque à broche (entonnoir) (4 étages) Nombre de vit. avant 6 Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. 1,73 en prise dir. 20 km/h.	Constructeur BUCHER GUYER AG. Niederweningen (ZII) Genre / Forme Tracteur agricole **) Nombre de portes 1 Nombre de places ass. **) Total 1 Avant - Assise 1 Arrière - Nombre de places debout - Pour motos: Siège arrière - Sidécar -

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	455 kg.	739 kg.	1193 kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .	kg.	kg.	kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . . 5.00 x 16 ++)	9 x 24 ++)	simples / XECONIX	
Capacité de charge (par pneu 400/715 kg.) . . . . . par essieu	960 kg.	11430 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 6 V.

Phares: Marque B O S C II

Syst. antilourant Appoule Bilux à cullier  
 Feux rouges (|; plaqueite Scotchlite  
 Feux rouges (|; électrique  
 Eclairage du No de contr. ---  
 Emplacement ---  
 Essai-glace ---  
 Indicateurs de direction Syst. ---  
 Feux stop ---  
 Avertisseur |, électrique

DIMENSIONS

Voie { avant 1120/11430 mm.  
 arrière 11320/11460 mm.  
 AV. 11520 AR. 11555  
 11695  
 11850  
 Empilement 11510 mm.  
 Longueur hors-tout 21510 mm.  
 Hauteur (non charg.) 11400 mm.  
 Garde au sol 410 mm.  
 Porte à faux, arrière --- mm.  
 Crochet de remorque (haut, dep. sol) 670/780 mm.  
 Crochet de remorque (porte à faux) 320 mm.  
 Diamètre de braguage ext. gauche 5,13 m.  
 Diamètre de braguage ext. droite 5,18 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.  
 Longueur du pont de charge mm.  
 Hauteur intérieure mm.  
 Hauteur du pont dep. la sol mm.  
 Pédalles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

\*) Même vhc. que type "D 1700" attestation de type 1460, mais avec moteur Opel 1,5 lit. benzine.  
 Préfixe au No. de moteur: 1,5 L 5.)  
 \*\*) Equipé de gardes-boue sur les roues arrières, avec galeries. Ne doivent pas être utilisées pour trafic routier.  
 Mesure du bruit: à 7 m latéralement  
 Au régime max. d'utilisation (2100 t/min.) = 70-75 Phons  
 Bruit mécanique = 71 Phons

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (est. re)

++) Sur demande: 10 x 24 & 10 x 28 ou 7 x 30 & 8 x 32

Dans ces cas les rapports de c.v. sont modifiés en conséquence, de façon que la vitesse max. ne dépasse pas 20 km/h.  
 Vitesse maximale: Est limitée par la commande des gaz. Le régulateur sert au déplacement du papillon de commande des gaz, il est réglé et plombé par le fabricant. Lorsque la courroie est enlevée, le vhc. n'est plus utilisable.

Lieu et date de l'expertise-Type

le 13.1.1956.

La commission d'experts-Type